

5. Au cours de cet incendie a-t-il été détruit des outils et des effets personnels qui étaient la propriété ou à l'usage de menuisiers ou ouvriers civils à l'emploi du ministère de la Défense nationale ou d'adjudicataires d'entreprises, et quelle en était la valeur estimative?

6. Quelles sommes ont été affectées au paiement de ces pertes et à qui a-t-on avancé ou payé ces sommes?

7. Quel est le nombre et le montant des réclamations supplémentaires?

8. Quelle est la cause de l'incendie?

La Chambre reprend le débat, en comité plénier, d'un projet de résolution destinée à octroyer à Sa Majesté une somme d'argent d'au plus \$2,800,000,000 (représentant le solde de \$3,650,000,000), pour la défense et la sécurité nationales, et après avoir rapporté le progrès accompli le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à trois heures p.m., demain.